



## Référent SSE (prérequis inclus)

Action DPC N°14 962325012

Programme de formation SSE 2025

### Renseignements et inscription CESU 67

10 rue Hannah ARENDT  
67200 Strasbourg  
[cesu67@chru-strasbourg.fr](mailto:cesu67@chru-strasbourg.fr)

☎ : 03 69 55 31 10  
☎ : 03 69 55 32 21

Pour les personnes en situation de handicap, vous pouvez contacter le référent handicap pour s'assurer de l'adaptation des conditions de formation à vos besoins

Contact référent handicap :  
[Mission.handicap@chru-strasbourg.fr](mailto:Mission.handicap@chru-strasbourg.fr)

**DATADOCK : DD 0007359**  
**Organisme formation : HUS**  
**Enregistré : 4267P003067**

### Durée de la formation :

3 jours soit 21 heures  
Horaires : 9h 17h

### Dates :

Du mercredi 22 au vendredi 24 octobre 2025

### Date limite d'inscription :

1 mois avant le début de la formation

### Coût de la formation :

Tarif individuel :

**532 €**

Possibilité de restauration sur place.  
Une convention sera établie avec les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.

Tarif en intra sur site : **4350 €**  
8 à 15 personnes par groupe  
Date à convenir



Nouvelle formation



Nouvelle formation

### Objectifs pédagogiques

- Être la personne ressource de l'établissement de santé, de l'établissement médico-social ou de la structure de ville pour l'élaboration du PGTHSSE, du plan bleu ou du plan SSE de ville, sa préparation logistique opérationnelle, l'organisation des exercices et entraînements en vue de tester leur caractère opérationnel et la mise en œuvre du retour d'expérience ;
- Participer à la diffusion du PGTHSSE, du plan bleu ou du plan SSE de ville auprès des personnels de l'établissement ou de la structure ;
- Recenser le besoin de formation de l'établissement ou de la structure aux SSE dont celles liées aux risques spécifiques (NRC, REB, AMAVI, ...) ;
- Assurer, en lien avec le CESU, la mise en adéquation des besoins en formation issus du PGTHSSE de l'établissement de santé, du plan bleu de l'établissement médico-social ou du plan SSE de ville ;
- Apporter, en lien avec le formateur FGSU SSE, sa contribution à la FGSU SSE Participer aux exercices et entraînements organisés par l'ARSZ et l'ESR ;
- Proposer, en liaison avec l'ESR, la mise en place de moyens nécessaires afin de pouvoir répondre à une SSE dont les risques spécifiques (NRC, REB, AMAVI, ...) notamment la sécurisation de l'établissement.

*Conformément à la note technique de cadrage 2024 « Formation des professionnels de santé aux situations sanitaires exceptionnelles » et à l'arrêté du 1er juillet 2019 modifiant l'arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence*

### Personnels concernés

Professionnels des ES, ESMS ou structure de ville (directeur médical de crise, médecin, pharmacien, cadre de santé, infirmier, ingénieur qualité, personnel de direction ...) nommés « référent SSE » par le directeur de l'ES, de l'ESMS ou de la structure d'exercice coordonnée de ville.

### Pas de prérequis

### Contenu de la formation

Contenu en lien avec les objectifs précités et adapté aux besoins des participants et à leur exercice professionnel,

Contenu du module urgences collectives et SSE de l'AFGSU,

Contenu du module : « Prise en charge d'un afflux massif de victimes non contaminées en établissement de santé » annexe 4 de l'AFGSU SSE.

### Méthodes et moyens pédagogiques

Méthodes de pédagogie active permettant l'expression de l'apprenant et la construction du savoir théorique et pratique :

- Etudes de cas
- Analyses de situations professionnelles
- Mises en situations simulées et ateliers pratiques

### Evaluation des acquis

Evaluation formative au cours d'activités réflexives tout au long de la formation, quiz, guide d'aide à la progression

### Evaluation de l'action

Evaluation à chaud de la qualité de la formation par les apprenants par un questionnaire d'évaluation de niveau 1 et 2 sur l'échelle de KIRCKPATRICK

### Intervenants

Enseignants CESU spécialisés dans l'urgence et la pédagogie et membres de la cellule SSE-NRBCE de l'ESR

### Coordinatrices

Mme Emmanuelle DEUTSCH et Mme Isabelle BORRACCIA



Responsable médicale : Dr Caroline BLETTNER - IADE enseignante référente : Mme Isabelle BORRACCIA

FP\_Version 3